



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Campagne prébudgétaire 2017-2018 —
Il est temps de montrer qu'au Québec, nous sommes toujours fous de nos enfants

Rouyn-Noranda, mardi 31 janvier 2017 — En cette période prébudgétaire, alors que Québec dégage des surplus budgétaires de près de 2,4 G\$, l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCE) interpelle le gouvernement et lui demande de montrer qu'au Québec, nous sommes toujours fous de nos enfants.

« Nous lançons aujourd'hui une tournée médiatique qui nous mènera aux quatre coins de la province et au cours de laquelle nous ferons la démonstration que les choix que le gouvernement a faits ces dernières années sont néfastes et inéquitables, tant pour les enfants que pour leurs parents. Toutefois, il peut renverser la tendance s'il prend des décisions cohérentes avec la reconnaissance du premier ministre cet automne que l'éducation commence dès la petite enfance », a affirmé Louis Senécal, président-directeur général de l'AQCE.

1. Abolir la « taxe famille »

La modulation des tarifs des services de garde éducatifs subventionnés a été imposée sous bâillon en 2015. Cette véritable « taxe famille », qui totalise 168 M\$ annuellement, représente 7 % des surplus que le gouvernement a à sa disposition. Le gouvernement a puisé cette somme dans les poches de parents au moment même où il coupait dans les subventions aux CPE.

Après avoir fait un premier pas dans son dernier budget en annulant la modulation pour le 3^e enfant et les suivants ainsi qu'en la réduisant de moitié pour le 2^e, le gouvernement cumule tout de même d'importants surplus. C'est l'occasion ou jamais de rétablir l'équité fiscale et d'abolir complètement la modulation afin de faire en sorte que les parents qui fréquentent ces services ne soient pas surtaxés par rapport aux contribuables qui utilisent d'autres services publics sans pour autant avoir de barrière à l'entrée.

Notons que depuis l'entrée en vigueur de la modulation, de nombreuses familles ont été forcées de faire des choix déchirants, par exemple de ne pas avoir un deuxième enfant, de se priver du revenu d'un des deux parents afin que celui-ci rester à la maison, ou encore de renoncer à un service de qualité pour profiter de l'avantage fiscal de certains services.

2. Réinvestir dans des services éducatifs de qualité

Il est démontré que les services éducatifs aux tout-petits ont un effet protecteur et ont un impact positif durable sur leur développement, pourvu que les services soient de qualité. Or, malgré le fait qu'ils soient reconnus comme les services éducatifs dont les niveaux de qualité sont les plus élevés, les CPE ont fait l'objet de compressions répétées depuis de nombreuses années.

Par ailleurs, dès son arrivée en fonction, le ministre de la Famille, Sébastien Proulx a immédiatement réduit l'impact de coupes en les réduisant de 41,1 M\$ de façon non récurrente au dernier budget. De plus, tout récemment, il a décidé d'injecter un investissement supplémentaire ponctuel de 30 M\$ dans les services de garde éducatifs subventionnés, une somme qui était dédiée à soutenir la qualité.

Malgré ces investissements, le gouvernement réussit toujours à dégager d'importants surplus. Pour M. Senécal, « des sommes ont déjà été réinvesties sans affecter la capacité du gouvernement de générer des surplus. Nous demandons donc au premier ministre de faire en sorte en sorte que ce réinvestissement dans la qualité soit récurrent. C'est en assurant, année après année, un financement adéquat à des services éducatifs de haute qualité en petite enfance que l'ensemble de la société en sortira gagnant. »

20 ans de la politique familiale : avancer vers l'arrière

Le 23 janvier dernier marquait les 20 ans de l'adoption de la politique familiale du Québec. Une politique qui place l'égalité des chances et le développement optimal de nos plus jeunes citoyens au centre de nos choix de société et qui, pour cela, est reconnue et fait l'envie partout dans le monde.

« Nous devrions avoir le cœur à la fête. Nous devrions souligner les avancées et les acquis des 20 dernières années. À la place, nous devons demander au gouvernement de réaffirmer les objectifs de la politique et de nous assurer que nos enfants pourront vivre dans une société plus juste, qui leur aura donné toutes les chances de réussite. Et nous devons lui poser la question : est-ce qu'on a renoncé à l'égalité des chances et au développement des jeunes enfants au Québec? », a exprimé M. Senécal.

Avec en main à la fois d'importants surplus budgétaires et des données scientifiques concluantes, le gouvernement est en position pour assumer le leadership qu'on attend de nos élus : rétablir l'équité fiscale en abolissant la taxe famille, et réinvestir de manière récurrente dans les services à la petite enfance qui présentent les meilleurs niveaux de qualité.

À propos de l'AQCPE

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE) est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec. L'AQCPE est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan en petite enfance et sa mission est d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance.

- 30 -

Source :

Roxane Fafard

Conseillère principale aux communications et relations publiques, AQCPE

438 837-6700

roxane.fafard@aqcpe.com